

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2018

Bergeron 
& Co. CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS
COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2018

CONTENU

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	
État des résultats	2
État de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 10

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de Conseil de développement économique de l'Alberta

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Conseil de développement économique de l'Alberta, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Conseil de développement économique de l'Alberta au 31 mars 2018, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice 31 mars 2018 clos à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif.

Edmonton, AB
le 4 juin 2018


Bergeron & Co. Comptables Professionnels Agréés

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
ÉTAT DES RÉSULTATS
 Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
PRODUITS		
Contribution DÉOC	693 179 \$	679 558 \$
Contribution EDSC	518 329	520 000
Revenus de services, location et autres	141 610	108 955
Contribution du gouvernement de l'Alberta	135 533	224 429
Autres contributions	73 965	203 398
Cotisations des membres	9 545	11 595
Amortissement des apports reportés	1 722	1 744
Intérêts	<u>1 519</u>	<u>2 488</u>
	<u>1 575 402</u>	<u>1 752 167</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales	806 964	908 768
Frais professionnels et contractuels	261 918	224 281
Loyer	142 343	148 902
Frais de déplacement et voyages	68 519	91 834
Frais de bureau	55 883	79 700
Frais de publicité et promotion	51 788	226 339
Conférences, ateliers et réunions	45 233	66 274
Informatique	36 990	15 824
Téléphone	28 461	22 019
Impression, communication et application	24 058	27 698
Cotisations et abonnements	12 500	2 020
Intérêts et frais bancaires	6 162	3 675
Charges diverses	6 135	5 159
Créances irrécouvrables	5 475	1 767
Dons	5 000	-
Charge d'amortissement corporelle	3 808	6 656
Assurances	1 803	5 065
Intérêts sur la dette à long terme	2	190
Entretien, réparations et rénovations	<u>-</u>	<u>4 725</u>
	<u>1 563 042</u>	<u>1 840 896</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRE POSTE	<u>12 360</u>	<u>(88 729)</u>
AUTRE POSTE		
Gain sur disposition d'actif	<u>3 044</u>	<u>-</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>15 404 \$</u>	<u>(88 729) \$</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

2.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
 Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018

ACTIF NET	<u>Investi en immobilisations</u>	<u>Grevé d'affectation</u>	<u>Non-grevé d'affectation</u>	<u>Total 2018</u>	<u>Total 2017</u>
Solde, au début de l'exercice	11 400 \$	220 000 \$	11 536 \$	242 936 \$	331 665 \$
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	957	-	14 447	15 404	(88 729)
Investi en immobilisations corporelles	511	-	(511)	-	-
Vente d'immobilisations corporelles	<u>(8 000)</u>	<u>-</u>	<u>8 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>4 868 \$</u>	<u>220 000 \$</u>	<u>33 472 \$</u>	<u>258 340 \$</u>	<u>242 936 \$</u>


Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse (Note 3)	379 498 \$	146 179 \$
Créances (Note 4)	83 522	271 362
TPS à recevoir	3 982	8 806
Frais payés d'avance	<u>32 914</u>	<u>14 444</u>
TOTAL ACTIF À COURT TERME	499 916	440 791
PLACEMENTS (Note 5)	4 939	4 828
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 6)	<u>10 557</u>	<u>15 979</u>
TOTAL DE L'ACTIF	<u>515 412</u> \$	<u>461 598</u> \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et charges à payer	39 754 \$	83 774 \$
Salaires et cotisations sociales à payer	19 500	-
Revenus reportés (Note 9)	188 829	128 681
Dépôt de sécurité	3 300	1 628
Tranche à court terme de la dette à long terme (Note 7)	<u>-</u>	<u>511</u>
TOTAL DU PASSIF À COURT TERME	251 383	214 594
APPORTS REPORTÉS (Note 9)	<u>5 689</u>	<u>4 068</u>
TOTAL DU PASSIF	<u>257 072</u>	<u>218 662</u>
ACTIF NET		
Actif net investi en immobilisations corporelles	4 868	11 400
Actif net grevé d'affectation	220 000	220 000
Actif net non-grevé d'affectation	<u>33 472</u>	<u>11 536</u>
TOTAL DE L'ACTIF NET	<u>258 340</u>	<u>242 936</u>
TOTAL DU PASSIF & DE L'ACTIF NET	<u>515 412</u> \$	<u>461 598</u> \$

Approuvé par les Directeurs:


 _____, Directeur


 _____, Directeur

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Bergeron&Co.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2018

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	15 404 \$	(88 729) \$
Additionner (déduire):		
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	3 808	6 656
Amortissement des apports reportés	(1 722)	(1 744)
Gain sur disposition d'actif	(3 044)	-
Intérêts réinvestis	<u>(111)</u>	<u>(109)</u>
Changement net des éléments sans effet sur la trésorerie	14 335	(83 926)
 Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Comptes clients	45 176	37 686
Contributions à recevoir	142 665	(53 041)
Frais payés d'avance	(18 469)	23 278
Comptes fournisseurs et charges à payer	(44 023)	(103 128)
Salaires et cotisations sociales à payer	19 500	-
Revenus reportés	60 149	(50 384)
Taxes sur les produits et services	4 824	(5 025)
Dépôt de sécurité	<u>1 673</u>	<u>-</u>
	<u>225 830</u>	<u>(234 540)</u>
 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(511)	(6 010)
Apports reçus	<u>3 343</u>	<u>-</u>
	<u>2 832</u>	<u>(6 010)</u>
 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	8 000	-
Achats d'immobilisations corporelles	<u>(3 343)</u>	<u>(900)</u>
	<u>4 657</u>	<u>(900)</u>
 Augmentation (Diminution) nette de l'encaisse	233 319	(241 450)
 Encaisse au début de l'exercice	<u>146 179</u>	<u>387 629</u>
 Encaisse à la fin de l'exercice	<u>379 498 \$</u>	<u>146 179 \$</u>

Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

5.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2018

1. OBJECTIF DE L'ORGANISME ET DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Le Conseil de développement économique de l'Alberta (CDÉA) est incorporé sous la Loi des corporations de la province de l'Alberta et oeuvre à créer une économie vigoureuse par son leadership, en favorisant l'essor des entreprises et l'employabilité des francophones. Le CDÉA est un organisme à but non lucratif qui est exonéré d'impôts.

Les activités du CDÉA sont supportées à 77 % (2017 - 68 %) par des contributions et principalement par deux instances gouvernementales fédérales soit: Diversification de l'économie de l'Ouest du Canada (DÉOC) et Emploi et Développement Social Canada (EDSC).

2. SOMMAIRE DES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers du conseil ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif (NCOSBL) et les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées:

Trésorerie et équivalents de trésorerie

- a) La politique du conseil consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

Instruments financiers

- b) Le conseil évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent l'encaisse, les comptes clients et les contributions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs et charges à payer, les salaires et charges sociales à payer, les dépôts de sécurité et la dette à long terme.

Comptabilisation des produits

- c) Le conseil a recours à la méthode du report pour comptabiliser les apports (subventions et contributions). Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles qui seront amorties sont reportés. Ils seront comptabilisés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises.

Les revenus de services, de location et autres ainsi que les revenus de publicité, de commandites et de conférences sont comptabilisés à titre de produits au moment où l'évènement a lieu ou que les services sont rendus, selon le cas. Les cotisations des membres sont comptabiliser à titre de produits selon la période durant laquelle les cotisations sont en vigueur.

Les produits d'intérêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2018

Apports reçus sous forme de services et matériel

- d) Les bénévoles consacrent plusieurs heures par année à aider le Conseil à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Les apports reçus sous forme de matériel sont comptabilisés à la juste valeur.

Utilisation d'estimations

- e) Lorsque la direction établit des états financiers selon les NCOSBL du Canada, elle fait des estimations et pose des hypothèses relatives aux éléments suivants:
- les montants présentés au titre des produits et des charges;
 - les montants présentés au titre des actifs et des passifs;
 - les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels.

La direction établit ses hypothèses en fonction d'un certain nombre de facteurs, notamment son expérience, les événements en cours et les mesures que le conseil pourrait prendre ultérieurement, ainsi que d'autres hypothèses qu'elle juge raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient ne pas correspondre aux estimations si les circonstances et les hypothèses étaient différentes. Des estimations ont été faites lorsque certains éléments ont été pris en considération, par exemple la durée de vie utile des immobilisations corporelles et la dépréciation d'actifs à long terme.

Immobilisations corporelles

- f) Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties annuellement selon leur durée de vie estimative à l'aide des taux et méthodes présentés ci-dessous.

Mobilier et agencement

30% Amortissement dégressif

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour le conseil, l'excédent de sa valeur comptable nette sur sa valeur résiduelle doit être comptabilisé en charges à l'état des résultats.

Dépréciation d'actifs

- g) Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

3. ENCAISSE AFFECTÉ

Un montant de 179 189\$ (2017 - 125 546\$) provient des produits générés de contributions gouvernementales. L'encaisse affecté peut être utilisé au cours du prochain exercice pour payer certaines charges conformément aux spécifications dictées par les accords de contributions.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2018

4. CRÉANCES

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Comptes clients	37 004 \$	82 179 \$
Contributions à recevoir	<u>46 518</u>	<u>189 183</u>
	<u>83 522 \$</u>	<u>271 362 \$</u>

5. PLACEMENTS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Parts sociales - Beaumont Credit Union	<u>4 939 \$</u>	<u>4 828 \$</u>

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement Cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	
			<u>2018</u>	<u>2017</u>
Véhicules	-	-	-	4 956 \$
Mobilier et agencement	<u>90 194</u>	<u>79 637</u>	<u>10 557</u>	<u>11 023</u>
	<u>90 194 \$</u>	<u>79 637 \$</u>	<u>10 557 \$</u>	<u>15 979 \$</u>

7. DETTE À LONG TERME

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Dettes, taux de base plus 2%, remboursée durant l'exercice.	<u>- \$</u>	<u>511 \$</u>

8. REVENUS REPORTÉS

	<u>Solde au début</u>	<u>Fonds reçus</u>	<u>Fonds utilisés</u>	<u>Solde à la fin</u>
Centre d'appui parental	11 785 \$	-	(11 785) \$	-
Gouvernement de l'Alberta	113 761	200 000	(135 533)	178 228
Financement NAHPI	-	55 000	(54 039)	961
Cotisations	-	19 185	(9 545)	9 640
Autres	<u>3 135</u>	<u>-</u>	<u>(3 135)</u>	<u>-</u>
	<u>128 681 \$</u>	<u>274 185 \$</u>	<u>(214 037) \$</u>	<u>188 829 \$</u>

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2018

9. APPORTS REPORTÉS LIÉS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés liés aux immobilisations corporelles représentent les apports affectés avec lesquels certaines immobilisations ont été achetées. Les changements dans le solde des apports reportés liés aux immobilisations pour la période sont comme suit:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Balance d'ouverture	4 068 \$	5 812 \$
Montant reçu au cours de l'exercice	3 343	-
Montants amortis au revenu	<u>(1 722)</u>	<u>(1 744)</u>
Balance de fermeture	<u>5 689 \$</u>	<u>4 068 \$</u>

10. ENGAGEMENTS

Le conseil s'est engagée en vertu de baux pour la location d'espaces à bureau et d'équipement de bureau, échéant à diverses dates jusqu'en mars 2022. Conformément aux termes des baux, les montants à payer au cours des prochaines années sont les suivants :

2019	138 501 \$
2020	52 824
2021	52 824
2022	<u>51 059</u>
	<u>295 208 \$</u>

11. ACTIF NET GREVÉ D'AFFECTATIONS INTERNES

En 2011, le conseil a créé une réserve pour couvrir des dépenses futures qui ne seront pas admissibles selon les critères exigés des bailleurs de fonds. La réserve ne peut être utilisée sans l'approbation de la majorité du conseil d'administration.

En 2014, le conseil a créé une réserve pour le fonds des bâtisseurs, l'objectif du fonds est de bâtir une communauté francophone des affaires plus forte. Ce fonds est une marque de solidarité agissante dont le but est d'aider au démarrage d'entreprises ou à fournir une assistance aux entreprises en difficulté.

La répartition de l'actif net grevé d'affectations internes est la suivante:

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Fonds d'éventualités	200 000	200 000
Fonds des bâtisseurs	<u>20 000</u>	<u>20 000</u>
	<u>220 000</u>	<u>220 000</u>

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ALBERTA
NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 mars 2018



12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le conseil, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques.

Risque de crédit :

Le conseil est exposé à un risque de crédit en rapport à ses comptes clients et ses contributions à recevoir.

Risque de liquidité :

Le conseil est exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

13. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres correspondants de l'exercice précédent ont été reclassés à des fins de comparaison et afin d'être conformes à la présentation des états financiers de l'exercice considéré.